Mardi 15 avril, sous les applaudissements des conseillers communautaires, Philippe Saurel se rend à la tribune pour son premier discours en tant que Président de la Communauté d'Agglomération de Montpellier.

Élu mardi 15 avril par 85 voix sur 92[1], Philippe Saurel est le nouveau Président de la Communauté d'Agglomération de Montpellier. Les 92 conseillers communautaires élus pour la première fois par les habitants des 31 communes du territoire, les 23 et 30 mars derniers, ont très largement choisi le maire de Montpellier comme successeur de Georges Frêche et de Jean-Pierre Moure à la tête de l'intercommunalité. 39 femmes et 53 hommes, âgés de 18 à 76 ans, forment la nouvelle assemblée communautaire. Présentation.

[1] 7 abstentions

Interview

"Ma priorité : l'intérêt communal"

Élu maire de Montpellier le 5 avril dernier, Philippe Saurel, chirurgien-dentiste de 56 ans, est le nouveau Président de la Communauté d'Agglomération de Montpellier.

Comment avez-vous vécu votre élection ?
Philippe Saurel // Sereinement. Si je suis là aujourd'hui, c'est d'abord grâce aux électrices et aux électeurs qui ont placé notre liste citoyenne largement en tête aux municipales. Il ne faut pas l'oublier, pour la première fois pour ce mandat de six ans à la Communauté d'Agglomération de Montpellier, nous avons été élus par nos concitoyens. C'est ensuite grâce aux maires et aux élus des 31 communes qui m'ont accordé leur confiance en m'élisant Président de notre intercommunalité. Je tiens à les en remercier. J'ai aussi une pensée toute particulière pour Georges Frêche, l'homme qui m'a donné ma chance, il y a 19 ans, quand je suis arrivé à la mairie de Montpellier, en me confiant les affaires sociales.

Qui sont les conseillers communautaires qui vous entourent ?
Dans cette assemblée, il y a 92 élus au service de l'Agglomération. Ils sont tous responsables et compétents. Les Montpelliérains et Montpelliéraines en majorité issus de la liste citoyenne, écologique et responsable, que j'ai menée, comme ceux des 30 autres

communes du territoire. 63 conseillers communautaires sont de nouveaux élus, issus de milieux différents, souvent moins familiers aux rouages politiques, mais passionnés par l'action publique, totalement investis dans leurs nouvelles fonctions. Des femmes et des hommes aux talents complémentaires, qui sont prêts à se lever tôt et à se coucher tard, qui ont envie d'agir pour le public.

Comment avez-vous choisi vos Vice-présidents ?
J'ai proposé aux élus un schéma de gouvernance nouveau. Je veux une agglomération moderne. Comme à la Ville, j'ai souhaité former un exécutif qui s'approche de la parité. La loi ne nous y oblige pas pour les vice-présidences des communautés d'agglomération, mais c'est un choix auquel

> « Je veux une agglomération moderne »

je tiens, cela fait partie de notre nouvelle façon de faire de la politique. C'est aussi pour cela que j'ai choisi une femme à mes côtés, Catherine Dardé, pour occuper le poste important de 1ère Vice-présidente. Ma vision de la politique, c'est le pouvoir partagé. J'ai infiniment de respect pour les maires de l'Agglomération. Parmi les 15 Vice-présidents, 10 sont ainsi issus d'autres communes que Montpellier, j'ai mis les bons acteurs aux bons endroits. La politique de l'Agglomération n'est pas uniquement basée sur la ville centre.

Quelles sont vos priorités pour l'Agglomération ?
Je veux une agglomération de projets. Je me suis fixé comme priorité la fiscalité dont nous souhaitons stopper l'augmentation, la régie publique de l'eau sur laquelle nous nous sommes engagés, les transports avec le tramway à 1 euro, une ligne 3 jusqu'à la mer et le bouclage de la ligne 4. Nous avons de nombreux chantiers à mener pour un aménagement du territoire pragmatique, solidaire, responsable et écologique. Je fais réaliser à l'Agglomération comme à la Ville, une série d'audits pour avoir une radiographie très précise des collectivités et mettre en pratique les politiques publiques qui répondent aux besoins des habitants. En toute transparence.

La fiscalité est votre cheval de bataille ?
Oui, je m'y suis engagé : nous n'augmentons pas les taux d'imposition ni à l'Agglomération ni à la Ville, non seulement cette année, mais aussi pendant toute la durée du mandat. Nous avons voté le 22 avril au conseil communautaire les taux de la taxe d'habitation, du foncier bâti, du foncier non bâti et de la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE). Ils sont identiques à ceux de 2013. Les habitants de l'agglomération sont asphyxiés par les charges, la fiscalité locale ne peut plus continuer à augmenter.
Nos ressources ne sont plus orientées à la hausse, les dotations de l'État aux collectivités sont en baisse... Mais nous ferons mieux avec moins ! C'est notre défi, l'objectif que je me suis fixé, ce qu'attendent de nous nos concitoyens.

PHILIPPE SAUREL

Président de la Communauté d'Agglomération de Montpellier, Maire de la Ville de Montpellier

Né le 17 décembre 1957 à Montpellier
Marié - 2 enfants

Parcours scolaire et professionnel

1975 // Baccalauréat au Lycée Joffre (Montpellier)
1983 // Diplôme de Chirurgien-dentiste
Depuis 1984 // Exercice libéral à Montpellier
Depuis 1996 // Exercice mutualiste Languedoc-Mutualité

Autres diplômes

CV - Bactériologie et Virologie Générale *(Montpellier I)*
D.U. Socio-économie de la Santé *(Montpellier I)*
D.E.U.G. Histoire *(Montpellier III)*
D.E.U.G. Histoire de l'Art *(Montpellier III)*
D.E.A. Psycho-Sociologie de la Santé *(Montpellier III)*
Thèse Histoire : XVIIIe siècle à Montpellier *(Montpellier III)* - non terminée

À la Ville de Montpellier

- Élu Conseiller municipal en 1995, 2001 et 2008
- Adjoint aux Affaires Sociales, à l'Urbanisme, à la Culture

Au District et à la Communauté d'Agglomération de Montpellier

- Conseiller délégué de 2000 à 2008
- Conseiller communautaire de 2008 à 2014

Autres mandats

- Élu Conseiller Général de l'Hérault en 1998, 2004, 2011
- Président de l'Institut des Technosciences de l'Information et de la Communication (Montpellier-Béziers)
- Administrateur de l'École Nationale d'Architecture de Montpellier
- Président de l'Association Les Barons de Caravètes

Événement de l'agglo

Le tramway sera votre premier chantier ?
Oui, en priorité, nous finirons le tronçon de la ligne 4 sur le Jeu de Paume. Les travaux débutent dès ce mois de mai. Nous réaliserons ensuite la connexion de la ligne 3 avec la mer. C'est vital pour Montpellier, pour son tourisme et son économie. Quant à la ligne 5, nous allons nous accorder un délai pour revoir son tracé et faire une nouvelle Déclaration d'Utilité Publique.

Quelles seront vos mesures phares en faveur du développement économique ?
Dès que j'ai été élu Président, j'ai immédiatement stoppé Montpellier Unlimited. Il n'est pas question de priver Montpellier et son agglomération d'une marque ombrelle, mais celle-ci sera moins dépensière et en lien avec les autres collectivités. Avec mes deux Vice-présidentes Isabelle Touzard, déléguée à l'Emploi, aux TPE - PME, à l'Artisanat et à l'Agriculture, et Chantal Marion, déléguée au Développement économique et à l'Attractivité, nous développerons les énergies renouvelables, le numérique, l'économie sociale et solidaire, la silver économie, le tourisme...

> « Fiscalité : aucune hausse des taux d'imposition pendant six ans »

Quelle politique allez-vous mener à l'Agglomération ?
Avec les femmes et les hommes qui m'entourent, nous allons renouveler profondément les idées et les pratiques. Faire de la politique autrement. Nos maîtres mots sont la transparence, le partage, le respect. Je veux glorifier notre territoire au service duquel chacune et chacun doivent se vouer. Je suis susceptible de rassembler sur des objectifs tous les partis politiques. Je prône pour une agglomération où l'intérêt communal, la fonction première de notre Établissement Public de Coopération Intercommunale, soit notre unique credo. La coopération est le fondement de notre intercommunalité.

Vous insistez sur la transparence, comment va-t-elle se concrétiser ?
La transparence de l'action publique est fondamentale à mes yeux. C'est pourquoi, d'ailleurs, j'ai signé la charte Anticor 2014 pendant ma campagne des municipales *(voir ci-dessus)* et que j'ai demandé à mes Vice-présidents d'en faire autant. J'ai pris des engagements sur la publication de ma déclaration d'intérêt et du patrimoine, sur l'éthique des élus, la transparence de nos actions et de nos dépenses, les bonnes pratiques de gestion, sur la démocratie locale...
Je veux inventer des procédures pour impliquer les citoyens dans nos décisions, je veux qu'ils sachent comment sont utilisées les ressources de l'Agglomération. Une commission de contrôle financier veillera à la bonne et juste utilisation de l'argent public. Cet argent, ce sont les impôts des habitants de l'Agglomération, pas le nôtre.

Quelle est votre vision de la métropole ?
Je souhaite construire une métropole concertée, pas autocratique, une métropole respectueuse des autres intercommunalités. Je suis favorable à un pôle métropolitain, qui irait du Pic Saint-Loup à la mer et de Lunel à Sète. Sans pour autant les intégrer dans un grand territoire administratif. C'est un territoire de coopération où chacun reste dans son agglomération et passe des conventions avec des objectifs partagés en matière de transport, par exemple, ou d'autres domaines. Toujours dans le respect de chacun.

Transparence de l'action publique

Philippe Saurel est le seul maire de grandes villes (+ de 200000 habitants) à avoir signé **la charte Anticor 2014** [1] dès le 19 février où il s'engage à opérer une véritable transparence dans l'exercice de ses fonctions exécutives, à la Ville de Montpellier comme à l'Agglomération. Extraits de quelques-uns de ses engagements :

- **La reconnaissance de l'opposition**
«Le signataire s'engage à mettre en place une commission des finances dont il proposera la Présidence à un élu de la minorité».

- **La participation citoyenne**
«Le signataire s'engage à mettre en place une Commission Consultative des Services Publics Locaux (...), une Commission de contrôle financier comprenant notamment des élus minoritaires et des citoyens (...) et à rendre public un rapport annuel des travaux de cette Commission (...), à ouvrir aux citoyens les travaux de la commission en charge de l'attribution des subventions qu'il s'engage à mettre en place».

[1] Créée en 2002, l'association Anticor rassemble des élus et des citoyens qui luttent contre la corruption. Ses membres ont pour objectif de rendre les citoyens plus vigilants et les hommes politiques plus rigoureux dans leur gestion des affaires publiques.

+ d'infos
Retrouvez tous les engagements de la charte sur anticor.org

Signataire 2014 anti COR

92 élus à votre service

Pour la première fois, les 23 et 30 mars derniers, les 92 conseillers communautaires ont été choisis par les électeurs des 31 communes. Ces derniers ont élu le 15 avril le Président et le 22 avril 15 Vice-présidents de l'Agglomération et 2 conseillers délégués.

Président de Montpellier Agglomération

Philippe Saurel
Président de la Communauté d'Agglomération de Montpellier
Maire de la Ville de Montpellier
/// 56 ans
Chirurgien-dentiste

15 Vice-présidents

Catherine Dardé
1ère Vice-présidente, déléguée à la Politique de la Ville
1ère adjointe de Castelnau-le-Lez
/// 64 ans
Retraitée de la fonction publique hospitalière

Max Lévita
Vice-président, délégué aux Finances
Adjoint de Montpellier
/// 76 ans
Professeur d'économie

Stéphanie Jannin
Vice-présidente, déléguée à l'Aménagement et Urbanisme
1ère adjointe de Montpellier
/// 36 ans
Architecte urbaniste

Cyril Meunier
Vice-président, délégué à l'Environnement
Maire de Lattes
/// 51 ans
Consultant, Conseiller général

Isabelle Guiraud
Vice-présidente, déléguée à l'Administration générale, Contentieux et Affaires juridiques
Maire de Saint Jean de Védas
/// 52 ans
Expert comptable

Laurent Jaoul
Vice-président, délégué à la Proximité - Relations aux usagers
Maire de Saint-Brès
/// 55 ans
Journaliste

Bernard Travier
Vice-président, délégué à la Culture
Conseiller municipal de Montpellier
/// 63 ans
Magistrat honoraire

Isabelle Gianiel
Vice-présidente, déléguée aux Transports et Mobilité
Conseillère municipale de Pérols
/// 44 ans
Ingénieur-conseil

Rabii Youssous
Vice-président, délégué à l'Espace public
Conseiller municipal de Montpellier
/// 36 ans
Agent hospitalier

Jean-Luc Meissonnier
Vice-président, délégué aux Sports et Traditions
Maire de Baillargues
/// 55 ans
Gérant de société

Isabelle Touzard
Vice-présidente, déléguée à l'Emploi - TPE et PME - Artisanat et Agriculture
Maire de Murviel-lès-Montpellier
/// 50 ans
Directrice adjointe de Sup Agro Montpellier

Pierre Bonnal
Vice-président, délégué aux Ressources humaines
Maire du Crès
/// 63 ans
Retraité de la sécurité sociale, Conseiller général

René Revol
Vice-président, délégué à la Politique de l'Eau et Milieux aquatiques
Maire de Grabels
/// 66 ans
Professeur retraité

Chantal Marion
Vice-présidente, déléguée au Développement économique et Attractivité
Conseillère municipale de Montpellier
/// 66 ans
Docteur en pharmacie

Noël Ségura
Vice-président, délégué au Logement
Maire de Villeneuve-lès-Maguelone
/// 56 ans
Fonctionnaire territorial

Les conseillers délégués

Abdi El Kandoussi
Délégué à la Communication
Adjoint de Montpellier
/// 40 ans
Architecte

Jean-François Audrin
Délégué à la Protection des animaux
Maire de Saint Georges d'Orques
/// 49 ans
Vétérinaire

Les conseillers communautaires

Aline Destaillats
Conseillère municipale de Baillargues
/// 41 ans
Directrice d'école

Arnaud Moynier
Maire de Beaulieu
/// 34 ans
Directeur commercial

Jean-Pierre Grand
Maire de Castelnau-le-Lez
/// 63 ans
Gérant de société

Thierry Dewintre
Adjoint de Castelnau-le-Lez
/// 59 ans
Expert-comptable

Henri Rouilleault
Conseiller municipal de Castelnau-le-Lez
/// 67 ans
Retraité

Gilbert Pastor
Maire de Castries
/// 66 ans
Retraité de l'industrie pharmaceutique

Éric Penso
Maire de Clapiers
/// 49 ans
Principal adjoint de l'Éducation nationale

Régine Illaire
Maire de Cournonsec
/// 59 ans
Chargée de gestion auprès d'un bailleur social

Thierry Breysse
Maire de Cournonterral
/// 63 ans
Médecin généraliste

Jacques Martinier
Maire de Fabrègues
/// 58 ans
Directeur général des services

Mylène Fourcade
Adjointe de Fabrègues
/// 45 ans
Gérante de société

Claire Jabado
Conseillère municipale de Grabels
/// 46 ans
Cadre logistique industrielle

Renaud Calvat
Maire de Jacou
/// 43 ans
Chargé de communication

Jean-Luc Savy
Maire de Juvignac
/// 46 ans
Mise en disponibilité

Marie-Pierre Pasdelou
Adjointe de Juvignac
/// 50 ans
Directrice de projet dans l'industrie pharmaceutique

Rosy Buono
Conseillère municipale de Lattes
/// 69 ans
Retraitée

Carole Donada
Conseillère municipale de Lattes
/// 57 ans
Sans profession

Jean-Noël Fourcade
Conseiller municipal de Lattes
/// 37 ans
Ingénieur hydraulicien

Éric Pastor
Conseiller municipal de Lattes
/// 55 ans
Kinésithérapeute

Roger Caizergues
Maire de Lavérune
/// 67 ans
Retraité

Marie-Christine Panos
Conseillère municipale du Crès
/// 52 ans
Directrice d'EHPAD

Joël Raymond
Maire de Montaud
/// 42 ans
Chargé de mission DREAL LR

Michel Fraysse
Maire de Montferrier-sur-Lez
/// 70 ans
Agriculteur

Fabien Abert
Adjoint de Montpellier
/// 24 ans
Étudiant Science po

Lorraine Acquier
Adjointe de Montpellier
/// 34 ans
Responsable service presse

Guy Barral
Conseiller municipal de Montpellier
/// 65 ans
Bibliothécaire retraité

Valérie Barthas-Orsal
Conseillère municipale de Montpellier
/// 51 ans
Professeur des écoles

Événement d'agglo

Le 22 avril, les conseillers communautaires ont élu les 15 Vice-présidentes et Vice-présidents de l'Agglomération.

+ de vidéos

Retrouvez les conseils d'agglomération des 15 et 22 avril sur montpellier-agglo.com/video-conseil

Les conseillers communautaires (suite)

Maud Bodkin
Conseillère municipale de Montpellier
/// 18 ans
Étudiante en Droit

Sabria Bouallaga
Adjointe de Montpellier
/// 33 ans
Aide-soignante CHRU

Anne Brissaud
Conseillère municipale de Montpellier
/// 36 ans
Chef d'entreprise en psychosociologie

Gérard Castre
Adjoint de Montpellier
/// 70 ans
Président d'associations

Robert Cotte
Conseiller municipal de Montpellier
/// 64 ans
Professeur de philosophie

Christophe Cour
Adjoint de Montpellier
/// 51 ans
Chef d'entreprise

Jean-Luc Cousquer
Conseiller municipal de Montpellier
/// 64 ans
Inspecteur académique

Titina Dasylva-Peyrin
Adjointe de Montpellier
/// 33 ans
Comptable

Véronique Demon
Conseillère municipale de Montpellier
/// 51 ans
Directrice médecine du travail

Henri De Verbizier
Conseiller municipal de Montpellier
/// 71 ans
Commercial honoraire

Jean-Marc Di Ruggiero
Conseiller municipal de Montpellier
/// 58 ans
Médecin ORL

Michèle Dray-Fitoussi
Conseillère municipale de Montpellier
/// 50 ans
Assistante juridique, Conseillère générale

Julie Frêche
Conseillère municipale de Montpellier
/// 33 ans
Fonctionnaire territoriale

Clare Hart
Conseillère municipale de Montpellier
/// 49 ans
Chef d'entreprise

Sonia Kerangueven
Conseillère municipale de Montpellier
/// 32 ans
Manager Télécom

Pascal Krzyzanski
Adjoint de Montpellier
/// 48 ans
Électricien

Chantal Lévy-Rameau
Adjointe de Montpellier
/// 54 ans
Dermatologue

Mustapha Majdoul
Conseiller municipal de Montpellier
/// 53 ans
Chef d'entreprise

Jérémie Malek
Conseiller municipal de Montpellier
/// 42 ans
Travailleur social

Isabelle Marsala
Adjointe de Montpellier
/// 55 ans
Artiste peintre

Hervé Martin
Conseiller municipal de Montpellier
/// 44 ans
Enseignant

Patricia Miralles
Adjointe de Montpellier
/// 46 ans
Adjointe territoriale

Jean-Pierre Moure
Conseiller municipal de Montpellier
/// 64 ans
Retraité de la fonction publique, Conseiller général

Caroline Navarre
Conseillère municipale de Montpellier
/// 47 ans
Chef d'entreprise

Véronique Perez
Conseillère municipale de Montpellier
/// 51 ans
Commerçante

Khanthaly Phoutthasang
Conseillère municipale de Montpellier
/// 37 ans
Attachée de presse

Marie-Hélène Santarelli
Adjointe de Montpellier
/// 55 ans
Médecin radiologue

Sauveur Tortorici
Adjoint de Montpellier
/// 58 ans
Commerçant

Annie Yague
Adjointe de Montpellier
/// 59 ans
Chef d'entreprise

Perla Danan ■
Conseillère municipale de Montpellier
/// 65 ans
Cadre de l'industrie pharmaceutique

Jacques Domergue ■
Conseiller municipal de Montpellier
/// 61 ans
Chirurgien

Gérard Lannelongue ■
Conseiller municipal de Montpellier
/// 66 ans
Chef d'entreprise

Alex Larue ■
Conseiller municipal de Montpellier
/// 40 ans
Avocat

Djamel Boumaaz ■
Conseiller municipal de Montpellier
/// 36 ans
Conducteur receveur TaM

France Jamet ■
Conseillère municipale de Montpellier
/// 53 ans
Secrétaire juridique, Conseillère régionale

Jean-Pierre Rico
Maire de Pérols
/// 53 ans
Ingénieur grand projet

Michelle Cassar
Maire de Pignan
/// 57 ans
Attachée territoriale

Thierry Quilès
Adjoint de Pignan
/// 47 ans
Technicien territorial

Jean-Marc Lussert
Maire de Prades le Lez
/// 53 ans
Professeur d'université, ingénieur

Geniès Balazun
Maire de Restinclières
/// 28 ans
Juriste

Jackie Galabrun-Boulbes
Maire de Saint-Drézéry
/// 57 ans
Responsable fabrication industrie graphique

Yvon Pellet
Maire de Saint Geniès des Mourgues
/// 61 ans
Retraité du secteur bancaire

Éric Petit
Adjoint de Saint Jean de Védas
/// 56 ans
Ingénieur arts et métiers

Joël Vera
Maire de Saussan
/// 55 ans
Directeur de travaux publics

Eliane Lloret
Maire de Sussargues
/// 52 ans
Attachée territoriale

Pierre Dudieuzère
Maire de Vendargues
/// 66 ans
Retraité

Chantal Clarac
Conseillère municipale de Villeneuve-lès-Maguelone
/// 59 ans
Retraitée de la défense

Groupes politiques

- ☐ Groupe majoritaire d'intérêt communal de l'Agglomération de Montpellier
- ■ Groupe d'opposition citoyen droite centre société civile
- ■ Groupe d'opposition Front National

LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (CAO)

Elle est composée de cinq membres titulaires et cinq membres suppléants, élus le 22 avril par le Conseil communautaire. À l'issue des procédures de publicité et de mise en concurrence définies par le cadre des marchés publics, elle attribue les marchés nécessaires au fonctionnement de la Communauté d'Agglomération de Montpellier et à la mise en œuvre de ses projets.

- **Représentant du Président :** Bernard Travier
- **Membres titulaires :** Pierre Bonnal, Rosy Buono, Guy Barral, Marie-Pierre Pasdelou, Robert Cotte
- **Membres suppléants :** Catherine Dardé, Gérard Castre, Chantal Marion, Joël Raymond, Pascal Krzyzanski

Les 15 commissions de la Communauté d'Agglomération de Montpellier seront constituées lors du conseil communautaire du lundi 19 mai.

Montpellier Agglomération, comment ça marche ?

Collectivité de proximité, la Communauté d'Agglomération de Montpellier rassemble 31 communes et gère un nombre croissant de services publics locaux. Elle intervient dans la vie quotidienne des 420 000 habitants de son territoire. Explications.

Montpellier Agglomération, la Communauté d'Agglomération de Montpellier, est un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) regroupant 31 communes. Créée en 2001 [1], cette collectivité de proximité vise à organiser de façon rationnelle le territoire. Elle exerce en lieu et place de ses communes membres un certain nombre de compétences définies par ses statuts. Les conseillers communautaires, élus par les habitants de l'agglomération depuis cette année, siègent au sein du conseil communautaire, l'organe délibérant de Montpellier Agglomération. Le nombre de ces conseillers est établi selon la population des communes membres, dont au moins un siège pour chaque commune. Le conseil se réunit au minimum une fois par trimestre en séances publiques. Des commissions spécialisées, composées de conseillers communautaires et de conseillers municipaux, sont instituées pour préparer les projets de délibération et les dossiers qui sont soumis au conseil communautaire.

[1] En 1965, création du District avec 12 communes

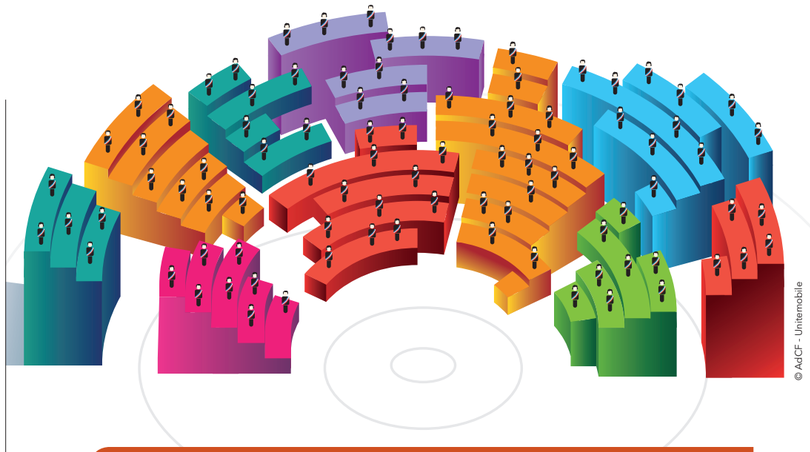

© AdCF - Unitemobile

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

↓

BUREAU

composé du Président, de 15 Vice-présidents et de 2 conseillers délégués

↓

Le Président

Élu parmi les conseillers communautaires, il est l'exécutif de la communauté. Il fixe l'ordre du jour et préside les séances du conseil, met en œuvre les décisions avec l'aide de ses services, décide des dépenses à engager. Chef des services de la communauté, il représente cette dernière en justice.

Les Vice-présidents

Ils représentent le Président pour l'exercice des différentes compétences de la communauté. La loi encadre leur nombre selon l'effectif du conseil communautaire, sans que ce nombre puisse dépasser 15.

Un territoire solidaire

31 communes, 421,2km², 420000 habitants... La Communauté d'Agglomération veille à développer le territoire de façon harmonieuse et cohérente afin de répondre efficacement aux besoins quotidiens des habitants.

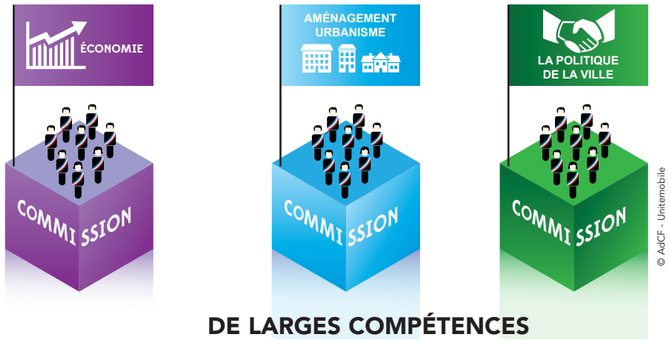

© AdCF - Unitemobile

DE LARGES COMPÉTENCES

Conformément à la loi (12 juillet 1999), Montpellier Agglomération est dotée de

4 compétences obligatoires :
- Développement économique
- Aménagement de l'espace communautaire et organisation de la mobilité
- Équilibre social de l'habitat
- Politique de la Ville

5 compétences optionnelles :
- Assainissement des eaux usées
- Protection et mise en valeur de l'environnement, élimination et valorisation des déchets ménagers et déchets assimilés, soutien aux actions de maîtrise de l'énergie
- Construction et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- Création, aménagement, entretien de la voirie d'intérêt communautaire et des parcs de stationnement
- Eau potable

7 compétences supplémentaires :
- Services funéraires
- Service de fourrière animale
- Lutte contre les inondations
- Développement et gestion des réseaux d'acheminement de l'eau brute
- Étude et réalisation de toutes opérations de travaux susceptibles de favoriser le développement de la Communauté d'Agglomération
- Réseaux à très haut débit
- Préservation de l'Étang de l'Or

Quelques chiffres

- **2,** c'est le nombre d'élus qui ont présidé Montpellier Agglomération depuis sa création : Georges Frêche de 2001 à 2010 et Jean-Pierre Moure de 2010 à 2014.

- **1410,** c'est le nombre d'agents de Montpellier Agglomération, transférés par les communes ou recrutés par la communauté. Cette administration exerce les compétences de l'EPCI et met en œuvre ses projets au service des habitants du territoire.

- **780,6 millions,** c'est le montant en euros du budget primitif 2014 de Montpellier Agglomération voté lors du conseil communautaire du 19 décembre 2013.

- **2 456,** c'est le nombre de communautés en France en 2013 qui rassemblent 36 049 communes et représentent 60,89 millions de Français.

+ d'infos
montpellier-agglo.com/connaitre